La Coquille

Les échos de La Coquille

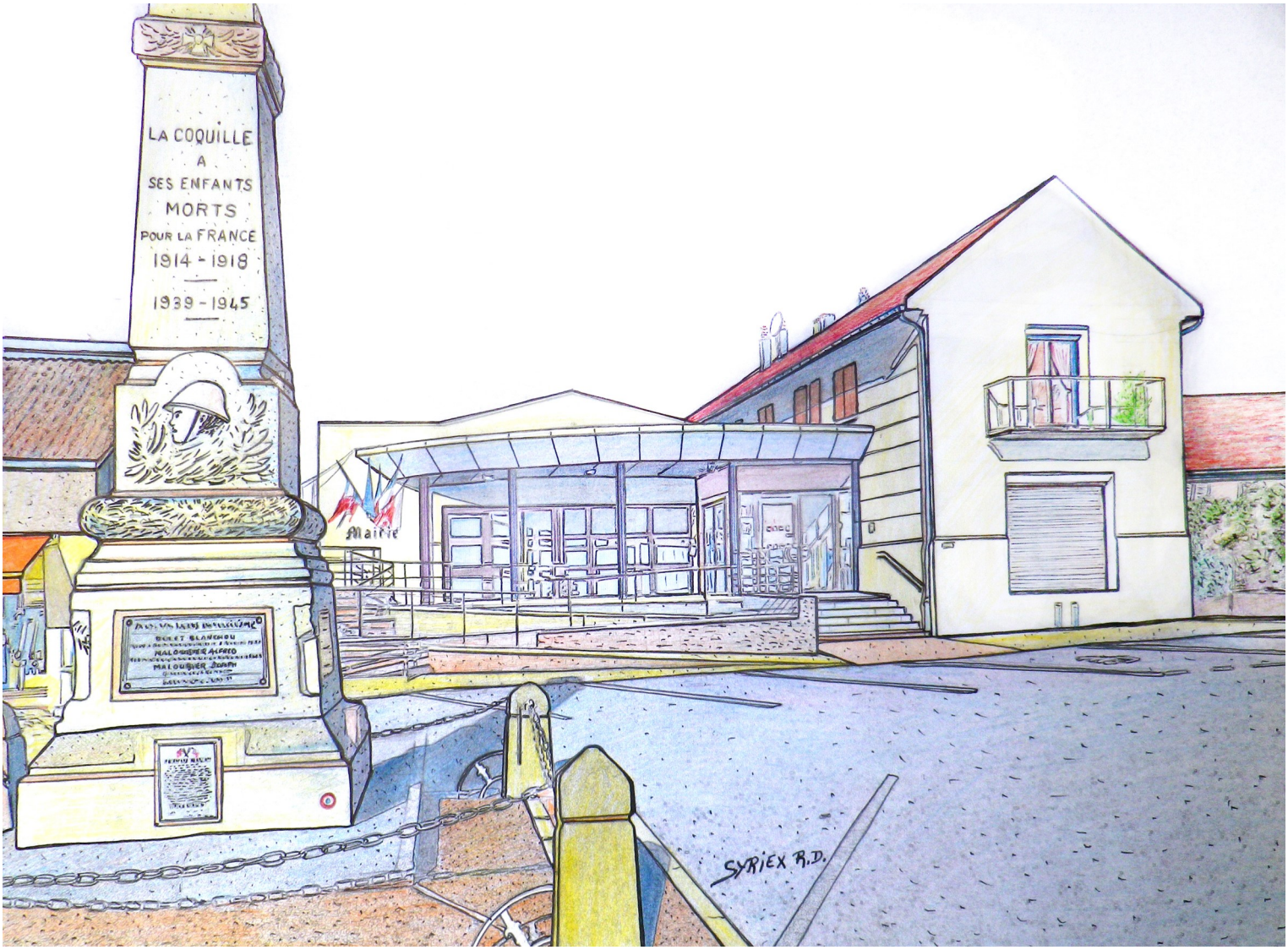

La mairie de La Coquille

Bulletin municipal janvier 2018

édito

Sommaire

Informations d'urgence
Secours – urgences médicales et
Pharmacies de garde p 6

Compte rendu du conseil municipal du
15 novembre 2017 p 3 – 4

État civil p 5

Informations pratiques p 7 – 8

Vie de la commune p 9 - 11

Vie des associations et animations
P 11 – 14

La Coquille en photos p 15

Cinéma p 16

Directrice de publication :
Michèle Faure

Commission communication :
Michèle Boyer, Roland Enon,
Danielle Delpeuch,
Michel Grandcoing.

Infographie :
Atelier d'artiste Syriex Daniel.

Dépôt légal :
Mairie de La Coquille

Impression :
Mairie de La Coquille
en 800 exemplaires

Mesdames, Messieurs,
chers concitoyens,

Cette année a été marquée par la réalisation d'importants travaux d'investissements, pour la plupart inscrits aux budgets.
Sur le budget principal, la première tranche de travaux du projet « Maison des Associations/Dojo » est terminée. Il s'agissait cette année du dojo et du local technique.
L'architecte pour la deuxième tranche (Maison des Associations) est choisi. Les travaux devraient débuter en septembre 2018.
Par ailleurs, dans une tranchée commune, sur la RN 21 (partant du carrefour de la Rue Jean-Baptiste Labrousse vers la place de l'école élémentaire) les conduites de gaz de ville et les fourreaux pour la fibre optique ont été installés.
Le POINT INFORMATION de La Coquille situé en face de la gendarmerie va devenir communal. En effet, le Conseil Départemental, propriétaire de ce bien, et qui souhaitait s'en dessaisir, a consenti un accord à la commune, pour l'échelonnement du paiement, en vue de son acquisition.
Concernant le budget « Eau et Assainissement », d'importants travaux de mise aux normes sur le réseau d'assainissement collectif ont été réalisés en vue de la construction de la nouvelle station d'épuration (sa prochaine construction est prévue au second semestre 2018). Ces travaux de mise en séparatif (eaux pluviales/eaux usées) vont s'achever en février 2018. Je rappelle qu'ils sont subventionnés par l'Agence de l'Eau à hauteur de la dépense HT. Parallèlement à ces travaux, nous avons profité des tranchées d'assainissement pour remplacer les tuyaux d'adduction d'eau.
Tous ces investissements vont au-delà de ce que nous avions envisagé. Pour autant ils n'affectent pas notre bon équilibre budgétaire. À mi-mandat, nos engagements sont respectés et nous sommes mobilisés pour poursuivre dans cette voie. Les membres du conseil et les employés municipaux s'y emploient avec détermination. Chacun d'entre eux met ses compétences au service de notre commune. Je les remercie.
Je rappelle que la mairie reste ouverte à tous. Je continuerai à vous tenir informer régulièrement à l'aide du bulletin municipal mensuel.
En attendant d'avoir le plaisir de vous rencontrer lors des manifestations organisées par les diverses associations et la commune ; le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année et bonne santé à tous.
Madame Le Maire
Michèle FAURE

Mairie de La Coquille : 3 Place du Souvenir 24450 La Coquille
Contact : Tél. : 05 53 52 80 56 Fax : 05 53 62 36 17 mail : mairie.la.coquille@wanadoo.fr
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Site Internet : http://www.ville-lacoquille.fr/

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 15 Novembre 2017 à 20h00

***Présents* (11/11) :** *FAURE Michèle – CHEVAL Paul - PRIVAT Pascal – BOYER Michèle – DELPEUCH Danielle - ENON Roland – DESPAGES Christian- GRANDCOING Michel – GARNAUD Alain – BALANÇA Stéphanie – DRUINEAU Valérie*

Excusé *: Néant*

Secrétaire de séance : Stéphanie BALANÇA

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 Novembre 2017 ***à l'unanimité***

SUJETS A L'ORDRE DU JOUR

1) CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES CANALISATIONS DE BRANCHEMENTS DES PARTICULIERS (partie privative) AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Pour mémoire :

Madame le Maire rappelle à l'assemblée délibérante :

- que la commune est maitre d'œuvre pour les contrôles de branchements privatifs des particuliers au nouveau réseau d'assainissement collectif ;
- que l'agence de l'eau subventionne la mise en conformité de ces branchements particuliers à hauteur de 70% suivant décision du 29 Juin 2017 (dossier n°125 24 0010)

que les conditions tarifaires et conditions d'accessibilité aux propriétés concernées ont été votées par délibération n° 80/2017 du 16 Octobre 2017

Madame le Maire informe l'assemblée délibérante :

1) L'avis d'appel public à la concurrence relatif au marché de travaux concernant la mise en conformité des canalisations de branchements des particuliers (partie privatives) au réseau d'assainissement collectif.

2) A l'issue de cette publication, la commune a reçu 2 offres.

3) L'ouverture des plis s'est déroulée le 02 Novembre 2017 à la Mairie en présence des membres de la commission de marchés à procédure adaptée.

4) Les critères d'attribution étaient définis de la manière suivante :

45% : Valeur technique de l'offre 40% : Prix des prestations 15% : Délai de réalisation

5) Le rapport final de l'analyse des 2 offres se détaille comme suit :

CANDIDAT	Note Technique	Note prix	Note délai	Note finale	Classement
	Noté sur 45 points	Noté sur 40 points	Noté sur 15 points	Noté sur 100 points	
DUBREUIL	26.25	34.99	2.40	63.64	2
SAS LAURIERE ET FILS	**41.25**	**40.00**	**12.00**	**93.25**	**1**

Décision du Conseil Municipal

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 (Délibération n°84/2017)

***2)* CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LE RENOUVELLEMENT DES CANALISATIONS AEP EN PARALLELE DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DU BOURG DE LA COQUILLE**

Madame le Maire informe l'assemblée délibérante :

1) L'avis d'appel public à la concurrence relatif au marché de travaux concernant les travaux de renouvellement des canalisations AEP en marge des travaux d'assainissement du bourg de LA COQUILLE

2) A l'issue de cette publication, la commune a reçu 2 offres (+ 1 offre hors délai)

3) L'ouverture des plis s'est déroulée le 02 Novembre 2017 à la Mairie en présence des membres de la commission de marchés à procédure adaptée.

4) Les critères d'attribution étaient définis de la manière suivante : 30% : Prix 70% : Valeur technique

5) Le rapport final de l'analyse des 2 offres se détaille comme suit, les prix indiqués s'entendent HT :

	ANALYSE FINALE	DUBREUILH	LAURIERE
Moyens humains et techniques relatifs au chantier (équipes, matériels)	15 points	15	15
Repérage des lieux et prise en compte des contraintes spécifiques et méthodologiques de réalisation des travaux	25 points	20	23
Planning prévisionnel	10 points	6	8
Gestion de la qualité (points d'arrêts, contrôles internes)	10 points	10	10
Hygiène sécurité / gestion des déchets	10 points	10	10
NOTE TECHNIQUE	70 points	61	66
Note technique ramenée sur 70	70 points	64.70	70.00
	Valeur financière	70 896.00	59 437.80€
Note financière	30 points	25.15	30.00
Note finale	100 points	86.15	96.00
	Classement proposé	2	1

Sur la base des éléments ci-dessus, Madame le Maire propose à l'assemblée délibérante de retenir l'entreprise LAURIERE et FILS pour un montant HT de travaux de 59 437.80€ ;

Décision du conseil municipal

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 (Délibération n°85/2017)

3) <u>DECISION MODIFICATIVE SUR LE BUDGET DE L'EAU</u>

Madame le Maire rappelle à l'assemblée délibérante la nécessité de mise à disposition du personnel communal pour les besoins du service du budget Eau et Assainissement
L'estimation du temps passé, inscrite au budget 2017, est insuffisante, il convient d'augmenter le compte 621 en M49 pour rembourser le budget communal sur le compte 70841
Le budget eau et assainissement est donc modifié comme suit :
Les écritures suivantes sont

	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
Intitulé	**Compte**	Opé.	**Montant**	**Compte**	Opé.	**Montant**
Personnel extérieur au service				**621**		**5 000,00**
Autres charges exceptionnelles	**678**		**5 000,00**			
Fonctionnement dépenses			5 000.00			5 000.00
		Solde	0,00			

Décision du conseil municipal

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 (Délibération n°86/2017)

4) <u>DESIGNATION D'UN ELU REFERENT SECURITE ROUTIERE</u>

Suite au courrier de Madame la Préfète de la Dordogne et sa demande de désignation d'un élu référent au sein de la Commune de LA COQUILLE il convient de désigner celui-ci : Monsieur Pascal PRIVAT propose sa candidature

Décision du conseil municipal POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 (Délibération n°86/2017)

FIN DE SEANCE

L'intégralité du compte rendu est consultable sur le site internet de la mairie :

www.ville-lacoquille.fr

ETAT CIVIL 2017

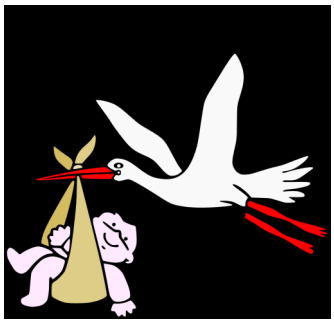

Les naissances :

Hugo ESTEBAN RAMBLA CASTANDET	03 janvier	Bergerac
Jeanne CLAUDE	23 Février	Périgueux
Nathan DELANDE	11 mars	Limoges
Marius MERLE FLORENT	06 août	Limoges
Lilou CHAUVIN	06 Août	Limoges

Les mariages :

Nathalie BONNET et Patrick PENCHAUD 28 octobre

Les décès : (du 15 décembre 2016 au 15 décembre 2017)

Laurence MORANGE veuve DUBOIS	17 décembre 2016
Amélie DESMARTHON	25 décembre 2016
Marie VERSAVEAU veuve GARRAUD	31 décembre 2016
Pierre VAUDOIR	8 janvier 2017
Adrienne AYMARD veuve LAMBERT	9 janvier 2017
Noëlle MARTY veuve ROUSSEAU	12 janvier 2017
Léon FAURE	22 janvier 2017
Lucienne ROUBINET épouse LAVIGNAC	26 janvier 2017
Marcelle PRADEAU veuve COMBEAU	28 janvier 2017
Roger BAPPEL	12 février 2017
Marie-Thérèse PAULHIOUT veuve FARGEOT	13 février 2017
Emile GASPARINE	16 février 2017
David DOBSON	18 février 2017
Raymond COUTEAUD	20 février 2017
Gabrielle REYTIER épouse COUDENE	8 mars 2017
Albert BUISSON	9 mars 2017
Eva LESCURE veuve PENAUD	19 avril 2017
Marcelle EYMERY veuve VELISKA	26 avril 2017
Marcelle DELURET épouse RANOUILLE	17 mai 2017
Odette SAVAUD veuve BARITAUD	22 mai 2017
Renée ARLOT veuve CANEVET	2 juin 2017
Jacques DEVEVERT	17 juin 2017
Blanche MAZEAU veuve LAPEYRE	20 juin 2017
Edouard DELAGE	22 juin 2017
Marc EVRARD	22 juin 2017
Yvonne PASSERIEUX épouse MAGNESSE	29 juin 2017
Roger AUDEBERT	9 juillet 2017
Marthe BRACHET veuve MIGNOT	9 juillet 2017
Christophe NOEL	14 juillet 2017
Hélène DESSIMOULIE veuve VALERY	25 juillet 2017
Jeanne GRIMAL veuve PUIFFE	27 juillet 2017
Marie-Louise SEBASTIEN veuve BOUTHIER	2 août 2017
Marcelle TOCHEPORT veuve TRARIEUX	19 août 2017
Madeleine GAZAILLE veuve LACHALUSSIE	20 août 2017
Florida SERIS	18 septembre 2017
Jean MANIN	24 septembre 2017
Josiane Suzanne PIOCHE épouse MAZEAU	27 septembre 2017
Marguerite GRANCOIN veuve ROULAUD	3 octobre 2017
Hélène DEVARS veuve VINGRE	13 octobre 2017
André POUGEAUD	19 octobre 2017
Gisèle NORGUET épouse LAVILLE	19 octobre 2017
Denise BOST veuve ARLOT	21 octobre 2017
André MARCILLAUD	22 octobre 2017
Roger DELAGE	24 octobre 2017
Laurence LASSIMOUILLAS	2 novembre 2017
Madeleine PEYRAMAURE épouse THEILLOUT	5 novembre 2017
Georgette TARRADE veuve DUBOURG	27 novembre 2017
Raymonde FAYE veuve GUILLOUT	29 novembre 2017
Jeanne GOURGOUSSE Veuve DESSYMOULIE	2 décembre 2017
Marie-Thérèse TUPHILE veuve GAUTHIER	12 décembre 2017
Colette GRUBER	15 décembre 2017

Informations d'urgence

Tel 32-37
www.3237.fr
RESOGARDES

Urgence médicale

112

Maison médicale : 05 53 55 36 70
Infirmières : 06 15 63 48 50
06 12 22 99 36

POMPIERS
18
GENDARMERIE
17

Les pharmacies de garde du mois de janvier 2018

Lundi 1er au Vendredi 5	Blanchard	Thiviers
Samedi 6 au vendredi 12	Chemille	Thiviers
Samedi 13 au vendredi 19	Vignaud	Thiviers
Samedi 20 au vendredi 26	Fredon Desmaison	Miallet
Samedi 27 au mercredi 31	La Coquille	La Coquille

Mappa	4 place du Château	Jumilhac-le-Grand	Tél. 05 53 55 30 40
Guyonneau	Le bourg	Saint-Jean-de-Côle	Tél. 05 53 62 33 75
Bernard-Feigel	124 Rue du Docteur Pierre Millet	Saint-Pardoux la rivière	Tél. 05 55 56 72 84
Larue	7 Grande rue de la Barre	Saint-Pardoux la rivière	Tél. 09 61 36 94 07
Chemille	4 Place 3 coins	Thiviers	Tél. 05 53 55 00 80
Vignaud	13 Rue du Gl Lamy	Thiviers	Tél. 05 53 55 01 37
La Coquille	Rue de la République	La Coquille	Tél. 05 53 52 80 28
Blanchard	9 Rue Braies Jaurès	Thiviers	Tél. 05 53 55 02 55
Fredon Desmaison	1 Rue Périgord Vert	Miallet	Tél. 05 53 62 84 25
Seegers	Place de la Résistance	Saint-Saud-Lacoussière	Tél. 05 53 56 97 15

La pharmacie de garde entre en fonction
le samedi soir à 17 h et les jours de la semaine à 19 h
Fermeture de la pharmacie de La Coquille à 17 h le samedi soir

Informations pratiques

VŒUX DU MAIRE

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et de la municipalité se déroulera à l'Espace Culturel le samedi 20 janvier 2018 à 11 h 00. Vous êtes tous invités à participer à cette cérémonie.

RESTOS DU CŒUR

Comme les années précédentes, la municipalité participe à l'action en faveur des restos du cœur, nous vous rappelons que « le centre de dépôt » est situé à la mairie où vous pouvez déposer des dons en nature (vêtements, nourriture, vaisselles, linge de maison, livres, jouets, etc.), ils seront ensuite acheminés au centre des Restos du Cœur à THIVIERS.

CINÉMA

Nous vous rappelons qu'une séance cinéma est projetée une fois par mois, un jeudi soir, à l'Espace Culturel. Une séance en plein air a également lieu tous les ans, le 1er août au soir.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

Nous vous informons qu'un ordinateur est à la disposition du public à la mairie (du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30), pour permettre aux personnes qui ne possèdent pas de matériel informatique ou internet de réaliser leurs demandes en ligne :

Préinscription pour les demandes de cartes d'identité
Permis de conduire
Carte grise

CIMETIÈRE

L'entretien du cimetière incombe naturellement à la commune, mais l'entretien d'une concession incombe en revanche, exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants droit.
Nous vous rappelons que toute intervention sur une sépulture est soumise à une déclaration de travaux à la mairie. Nul ne peut procéder à une construction ou à des travaux d'entretien sans en avoir préalablement averti la commune.
Un nouveau règlement du cimetière a également été affiché à l'entrée de ce dernier. Nous vous remercions de bien vouloir en prendre connaissance.

Les concessions attribuées en 1987, dans le « nouveau cimetière », sont arrivées à échéance cette année. Ces concessions de terrain sont acquises pour une durée de 30 ans et à l'issue du délai de validité, elles peuvent faire l'objet d'un renouvellement de la part des concessionnaires ou des familles. Pensez à vous renseigner à la mairie.

La mairie recherche également des informations sur les concessions ou tombes situées dans l'ancien cimetière où il ne figure aucun nom.

NAVETTE DU JEUDI MATIN

Un service de navette est à la disposition des personnes n'ayant pas de moyen de locomotion et habitant dans les écarts, pour se rendre tous les 15 jours au marché le jeudi matin à l'occasion de la foire et de la quinzaine.

Informations pratiques

PACS

Depuis le 1er novembre 2017 (article 114, IV de la loi justice du XXIe siècle) la gestion des pacs est assurée par les officiers de l'état civil (mairie) au lieu et place des greffes des tribunaux d'instance.

Enregistrement des nouveaux PACS, des modifications, des dissolutions ;

Transfert des PACS enregistrés avant le 1er novembre 2017 à l'officier d'état civil de la commune du lieu du greffe du tribunal d'instance qui a procédé à l'enregistrement du PACS et gestion, pour ces PACS, des déclarations de modification et de dissolution.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la mairie : Tél. : 05.53.52.80.56

NOUVELLE RÈGLEMENTATION DU BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Un nouvel arrêté préfectoral n°24-2017-04-05-001 du 05 avril 2017 a modifié le brûlage à l'air libre des déchets verts dans le département de la Dordogne. Cette nouvelle règlementation entraîne également la modification de l'arrêté municipal.

Aux vues des arrêtés préfectoral et municipal, nous vous informons de la nouvelle règlementation :

Seuls les propriétaires de terrains (particuliers, exploitants agricoles, propriétaires forestiers…) **et leurs ayant-droits** (locataires, fermiers…) sont autorisés à pratiquer **le brûlage** à l'air libre des déchets verts **pendant la période du 1er octobre au dernier jour de février entre 10 h 00 et 16 h 00**.

Les collectivités et les entreprises d'espaces verts et paysagistes sont tenues d'éliminer leurs déchets par des solutions alternatives. **Le brûlage leur est interdit.**

<u>SAUF INDERTICTION TOTALE</u> (arrêté municipal n° 11 /2017 du 18 avril 2017):

dans le bourg de LA COQUILLE (liste des rues concernées à la Mairie)

à moins de 100 mètres de la Route Nationale 21

à moins de 100 mètres des Routes Départementales 67 et 79

Le brûlage des déchets est également interdit à moins de 200 mètres d'un espace boisé.

Le brûlage doit être déclaré en mairie, par écrit et au minimum 3 jours avant la date prévue. Les déclarations doivent être établies selon le modèle annexé à l'arrêté préfectoral.

Toute infraction aux arrêtés sera poursuivie conformément aux dispositions en vigueur. Merci de bien vouloir respecter la règlementation.

Vie de la commune

NOËL DES ÉCOLES

Le 14 décembre, séances cinéma à l'Espace Culturel offertes par la coopérative scolaire, les élèves de l'école maternelle ont visionné le film « Ernest et Célestine en hiver » et les élèves de l'école élémentaire « L'Etoile de Noël ».

Comme chaque année, le père Noël s'est arrêté aux écoles de LA COQUILLE, le jeudi 21 décembre déposer des cadeaux (jeux) destinés aux écoles.
Après la remise des cadeaux, l'amicale laïque a offert un goûter aux enfants.

École maternelle

École élémentaire

Tous les ans, la Municipalité offre aux élèves des écoles maternelle et élémentaire un spectacle pour les fêtes de Noël. Le vendredi 22 décembre à l'Espace Culturel a eu lieu une représentation d'un spectacle de magie pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

STUDIO MAIRIE

Le studio de 20 m2, situé derrière le bâtiment de la mairie et rénové en 2012 est disponible à la location. Se renseigner à la mairie au 05.53.52.80.56.

Vie de la commune

LE MARCHÉ DE NOËL

La municipalité remercie tous les exposants qui sont venus au marché de Noël, malgré le mauvais temps qui a entraîné une clôture anticipée des 13 heures.

Installation des décorations du marché de Noël par une température de -6°c

Membres du jury du concours des dessins des enfants des écoles

LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2017

- Le dojo
- 4e baie vitrée de l'école maternelle
- Curage de fossés
- Plate forme au stade
- Réhabilitation de l'ancien presbytère en habitation
- Mise aux normes cellule gendarmerie
- Mise aux normes d'accessibilité à l'école maternelle et à l'école élémentaire
- Cimetière (entre tombes bétonnées partiellement)
- Assainissement et renouvellement alimentation eau potable (travaux toujours en cours)
- Pose des fourreaux pour la fibre optique (travaux toujours en cours)
- Alimentation gaz de ville (travaux toujours en cours)

LES RENDEZ VOUS PATRIOTIQUES

FNACA	19/03/2018	à 17 heures
Journée des déportés	29 /04/2018	à 11 heures
Armistice du 8 mai 1945	08/05/2018	à 11 heures
Appel de général de Gaulle	18/06/2018	à 11 heures
Fête nationale	14/07/2018	à 11 heures
Armistice du 11 novembre	11/11/2018	à 11 heures

Vie de la commune

LES RENDEZ VOUS DE LA MUNICIPALITÉ

Les vœux de la municipalité	20/01/2018
Le repas des aînés	28/01/2017
La chasse aux œufs	31/03/2018
Le baptême des arbres	26 /05/2018
Le concours des maisons fleuries	juin 2018
Cinéma en plein air	01/08/2018
Feu d'artifice	03/08/2018
Exposition organisée par la commune	septembre 2018
Brocante aux jouets et bourse aux vêtements	25/11/2018
Marché de Noël	09/12/2018

Vie des associations - Animations

Amitié'Danse

ça vous dit quelque chose ?

C'est l'association qui se retrouve à la salle ST Jean le mercredi après-midi par quinzaine et qui regroupe une quarantaine de personnes. Nous apprenons ou perfectionnons les danses en ligne (Madison, Chacha, Mariana, Tarentelle, etc.) et plus classiques (Valse, Pasos, Baïon, etc.) et même quelques danses folkloriques. C'est toujours un agréable moment que nous partageons en laissant de côté nos vieilles douleurs et nos soucis quotidiens. Sachant que la danse est un « sport » assez complet, c'est une excellente façon de rester en forme !

L'Association des Amis de la Maison de Retraite

L'Association des Amis de la Maison de Retraite continue ses activités. Elle organise comme chaque année les manifestations (loto, gala, thé dansant…) dont les bénéfices lui permettent de financer les animations à l'EHPAD (musiciens et cadeaux pour les anniversaires, carnaval, fête des mères et des pères, etc.) ainsi que des sorties.

Les bénévoles qui composent cette association ont à cœur qu'elle perdure et ils accueillent pour leur aider toutes les bonnes volontés. Venez nous rejoindre même pour une aide ponctuelle.

Merci à tous ceux qui, déjà, répondent présents soit pour leur aide, soit pour leur don.

Notre but est de « mettre du soleil dans le cœur de nos aînés », ne les oublions pas !

LA COQUILLE

DIMANCHE 4 FEVRIER 2018

Organisé par l'association des Amis de la Maison de Retraite

À l'ESPACE CULTUREL

LOTO

Vie des associations - Animations

COMITE DE JUMELAGE

Le Téléthon 2017 a remporté un vif succès grâce à la mobilisation des bénévoles du secteur de La Coquille, Chalais, Saint-Jory-de-Chalais.

Une vente de crêpes sur la place de l'église de La Coquille, une animation tennis au gymnase, un repas "carbonnade" à la salle des fêtes de Miallet, des baptêmes de motos à St Jory, un dépôt d'urne sur le marché de Noël de La Coquille, toutes ces manifestations ont permis de récolter **3 294 EUR** reversés à l'AFM.

Merci aux généreux donateurs, à tous les commerçants, à Jean-Jacques et Bernard qui ont cuisiné une excellente carbonnade pour 100 convives, aux musiciens qui ont animé bénévolement la soirée, aux motards, bref à toutes les personnes qui ont contribué à cette réussite.

Dernièrement, une vingtaine de Périgourdins s'est rendue en Allemagne pour répondre à l'invitation des amis du jumelage de Romrod (région de la Hesse).

Partis de La Coquille, un arrêt sur les marchés de Noël de Colmar et Strasbourg a ravi tout le monde.

Comme toujours, les amis allemands avaient réservé un accueil chaleureux aux Français et leur avaient préparé un programme très intéressant: une balade dans les anciens volcans du Vogelsberg et une visite du musée régional Vulcaneum retraçant l'activité volcanique.

L'ouverture officielle du marché de Noël de Romrod a été faite dans la cour du château par Madame Richtberg, maire, en présence de Monsieur Zulauf, nouveau Président de l'association de jumelage.

Autre temps fort: la visite de Weimar, ville des écrivains Goethe et Schiller.

Sur le chemin du retour vers la France, un arrêt à Heidelberg a fait l'unanimité.

Un voyage intéressant sur le plan historique, culturel et humain qui, tout en renforçant les liens entre les 2 pays, a remporté l'adhésion de tous.

FRANCE ALZHEIMER

Depuis le 11 septembre 2017, un **ATELIER GYMNASTIQUE** pour les « aidés » (malades) a été mis en place. C'est un succès ! Il y a 5 inscrits, très assidus, un 6e arrive et d'autres nous espérons. Nous sommes surpris de voir combien ils sont attentifs et heureux. Nos participants repartent avec le sourire et commentent : « c'est déjà fini, ça fait du bien ! », « c'est agréable,on reviendra ». Quel bonheur de les voir heureux !

Un **ATELIER MÉMOIRE MOUVEMENT** est destiné aux aidants et personnes souhaitant faire travailler leur mémoire. En principe, il devrait reprendre en 2018. Nous vous tiendrons informés de sa reprise (affichage en mairie).

PARTENARIAT FRANCE ALZHEIMER/CINÉ-PASSION

Pour la deuxième année l'Association France Alzheimer organise à travers le département et en partenariat avec Cinéma-Passion une série de soirées ciné-débat.

STILLALICE sera diffusé à THIVIERS le 19 janvier 2018.

PERMANENCE le 1er jeudi de chaque mois à l'EHPAD.

Pour tout renseignement et rendez-vous 05 53 55 02 44

Vie des associations - Animations

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes vous adresse ses meilleurs vœux et vous présente son programme 2018

Samedi 6 janvier	Loto 20h45 Espace culturel	Animé par Sandra
Dimanche 18 mars	Thé dansant 14h30 Espace culturel	Orchestre : Alain VIGNAUD
Samedi 5 mai	Loto 20h45 Espace culturel	Animé par Jean-Marie
Samedi 30 juin Dimanche 1 juillet	Fête foraine, et de l'escargot Samedi 30 juin grand vide grenier toute la journée, grande soirée avec animation, dimanche animation de rue toute la journée repas de midi cochon grillé (surprise), sans oublier les escargots farcis	
Samedi 21 juillet Samedi 28 juillet	Loto 21h Espace culturel	Animé par Sandra Animé par Jean-Marie
Vendredi 3 août	Stade de football A partir de 18h, soirée festive, animation, grand feu d'artifice, participation de la commune	Grande soirée animée, à partir de 19h
Dimanche 19 août	Vide grenier Place de l'église	6h / 19h
Samedi 13 octobre	Loto 20h45 Espace culturel	Animé par Sandra
Dimanche 21 octobre	Loto 20h45 Espace culturel	Orchestre : Virginie Ribes
Samedi 15 décembre	Loto de Noël 20h45 Espace culturel	Animé par Jean-Marie

LA COQUILLE

SAMEDI 06 JANVIER 2018

organisé par le Comité des Fêtes

ESPACE CULTUREL – 20H45 – Ouverture de la salle à 19H30

LOTO

Le Carton: 1,50€ - Plaque de 6 : 8€
Plaque de 8: 10€- Plaque de 10:12€
Plaque de 12: 15€ Spéciale : 1€

15 PARTIES

Animé par SANDRA

Réservations au :

06 19 05 57 37

SPECIALE
3 LOTS
SURPRISE

BOURRICHES
30 LOTS

BUVETTE -GATEAUX

DEMI COCHON
COOKEO MOULINEX
BON D'ACHAT 150€
CANARDS GRAS+FOIE
6 JAMBONS
5 CADDIES ALIMENTAIRES
CAFETIERES TASSIMO
COUETTES 2 PERS.
FOUR ELECTRIQUE 42L
MULTICUISEUR
LONGE DE PORC
LOT DE 5 VOLAILLES
FONDUE ELECTRIQUE
LOTS DE MANCHONS
DIFFUSEUR D'HUILES
VALISE COUTEAUX
COCOTTE PYREX
CORBEILLES GARNIES
CHAMPAGNE – ROSETTE
FILETS GARNIS
RICARD – WHISKY ...

LA COQUILLE

SAMEDI 13 JANVIER

organisé par l'association des parents d'élèves du Collège

ESPACE CULTUREL – 20H45 – Ouverture de la salle à 19H30

LOTO

Le Carton: 1,50€ - Plaque de 6 : 8€
Plaque de 8: 10€- Plaque de 10: 12€
Plaque de 12: 15€ Spéciale : 1€

15 PARTIES

Animé par SANDRA

Réservations au :

06 19 05 57 37

PARTIE

SPECIALE

BOURRICHES
30 LOTS

BUVETTE -GATEAUX

ORDINATEUR PORTABLE
BON D'ACHAT 150€
CONGELATEUR 200L
4 CANARDS GRAS
6 JAMBONS
4 CADDIES ALIMENTAIRES
MONTRE CONNECTEE
IMPRIMANTE CANON
SET INGENIO TEFAL
CAMERA SPORT
BROSSE LISSANTE
CROQUE GAUFRES
SERVICE A FONDUE
CRÊPIERE THOMSON
MANCHONS DE CANARD
CHAMPAGNES+BOUDOIRS
CORBEILLES GARNIES
ROSETTES – VOLAILLES
WHISKY – CASSOULET
COQ AU VIN
FILETS GARNIS...

Vie des associations - Animations

MAISON DE RETRAITE HENRI FRUGIER DE LA COQUILLE

Lundi 25 décembre 2017, à la maison de retraite Henri Frugier de La Coquille, c'était Noël pour les résidents et leur famille. Les cuisiniers de l'établissement ont préparé un repas de fête servi sur les coups de midi. À ce moment est apparue la marraine de l'établissement, Yvette Garnaud, qui tenait à la main un panier d'osier dans lequel se trouvaient environ 12 kilos de boules de chocolat pralinées réparties en 100 petits paquets. Avec un petit mot pour chacun, elle a distribué ces friandises qu'elle a offertes avec générosité à chaque résident.

LE CLUB DE L'ESPOIR

Goûter de Noël pour les membres du Club de l'Espoir

La Coquille en photos

Octobre rose

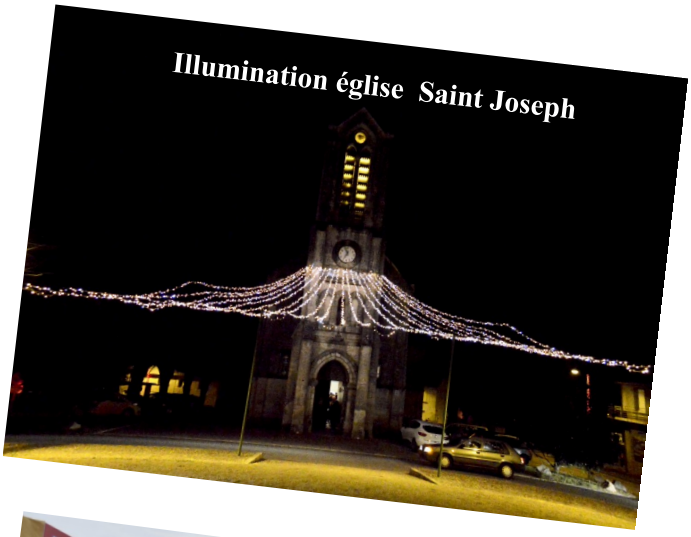
Illumination église Saint Joseph

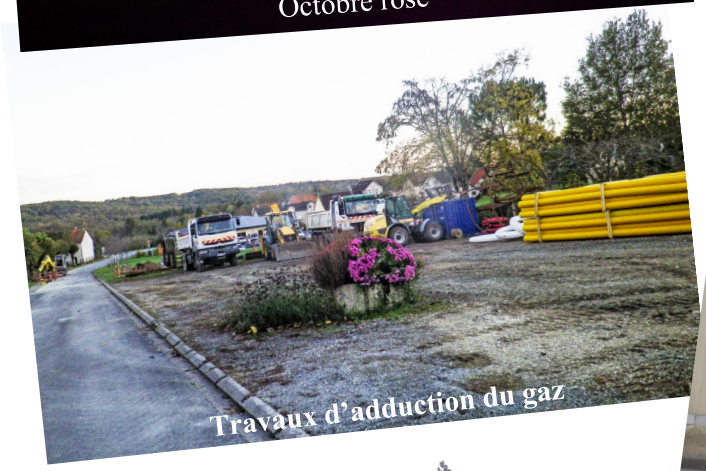
Travaux d'adduction du gaz

Travaux d'assainissement

LE DOJO

La fête des voisins

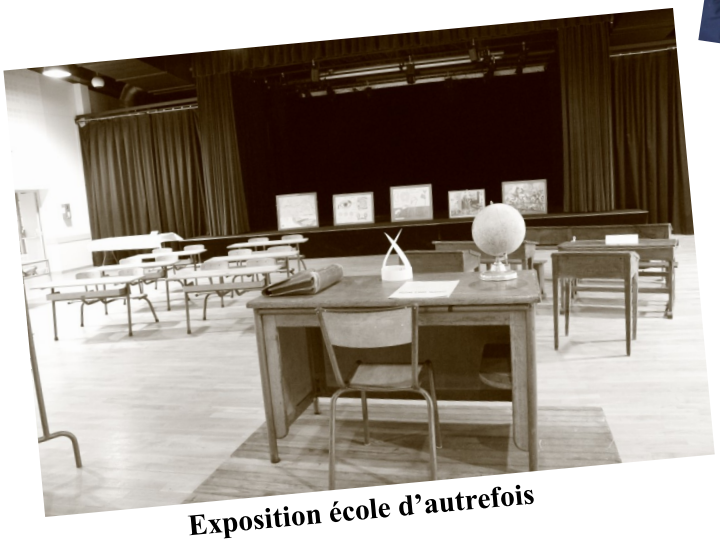
Exposition école d'autrefois

Mars bleu

CINÉMA

• La Coquille •
Espace Culturel

ENTREE 6,00€
TARIF REDUIT 4,50€
CARTE 5 PL. / 20€

JEUDI 11 JANVIER 20H30

•LE BRIO•

D'Yvan Attal
Avec Daniel Auteuil, Camélia Jordana, Yasin Houicha / 1h35

Neïla Salah a grandi à Créteil et rêve de devenir avocate. Inscrite à la grande université parisienne d'Assas, elle se confronte dès le premier jour à Pierre Mazard, professeur connu pour ses provocations et ses dérapages. Pour se racheter une conduite, ce dernier accepte de préparer Neïla au prestigieux concours d'éloquence. A la fois cynique et exigeant, Pierre pourrait devenir le mentor dont elle a besoin… Encore faut-il qu'ils parviennent tous les deux à dépasser leurs préjugés..